

RENCONTRER DIEU

DATE : Réserver sa date de mariage au presbytère au moins un an d'avance.

RENDEZ-VOUS : Faire un rendez-vous pour aller voir le prêtre trois mois avant le mariage pour remplir les papiers de l'ENQUÊTE PRÉNUPTIALE. C'est important de prendre le temps voulu pour compléter ce questionnaire. Ce n'est pas compliqué. C'est une série de questions qui vérifie votre état de vous marier en Église. **C'est sérieux, il faut être honnête et vous devez connaître l'endroit où vos parents sont nés.**

CERTIFICAT DE BAPTÊME : Il est important d'avoir un certificat de baptême pas plus vieux que 6 mois. Nécessaire seulement si vous vous mariez dans une autre paroisse que celle que vous avez été baptisés. Parlez au prêtre de la paroisse pour connaître son exigence. Certains n'acceptent que des certificats de baptême pas plus vieux que 3 semaines. Ceux-ci indiquent aussi les sacrements et mariage.

MARIAGE RELIGIEUX ET CIVIL : En vous mariant en Église vous vous mariez aussi civilement. Alors, il est important que le prêtre qui bénit votre mariage soit du N.-B. S'il est d'une autre province, il doit être inscrit à Fredericton. Nous vous suggérons de vous prendre assez d'avance. (5 à 6 mois).

LICENCE PROVINCIALE DE MARIAGE : voir « Se marier, foire aux questions » à l'adresse suivante :
[Se marier - Foire aux questions \(snb.ca\)](http://snb.ca)

ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À UN MARIAGE CHRÉTIEN VALIDE

LIBERTÉ DE CHOIX : Les 2 personnes doivent être complètement libres de dire « OUI » - c'est une des principales raisons pourquoi l'Église n'est pas en faveur des relations sexuelles avant le mariage. Dans cette union, les conjoints courent le risque de se rendre moins libre face aux choix. Si je me marie seulement parce que je suis enceinte, je ne suis pas libre et en effet il n'y a pas de mariage.

PARENTÉ : Aucun lien de parenté jusqu'au 3^e degré inclusivement. Ici, l'Église ainsi que le civil veulent éviter les risques d'enfants malades et handicapés. Si vous pensez être de proche parenté, demander à votre curé de vous trouver les liens. (parent, enfants, cousins)

ÂGE : 18 ans au diocèse d'Edmundston.



CAPACITÉ INTELLECTUELLE : Les époux doivent être en mesure de comprendre l'engagement qu'ils prennent et assez mature pour remplir les responsabilités du mariage.

CAPACITÉ DE CONSOMMER : Pouvoir avoir une relation sexuelle génitale.

L'AMOUR : Je me marie parce que j'aime l'autre et que je veux faire grandir cet amour dans notre couple. Pas pour posséder l'autre. Je n'entre pas dans une situation de pouvoir, mais dans une relation d'égal à égal.

L'ENFANT : J'accepte l'enfant comme fruit de notre amour. En autres mots, je ne renie pas à la vie que nous allons pouvoir créer ensemble.

POUR LA VIE : Je veux me marier avec cette personne, et je suis convaincu que c'est pour la vie. J'en choisis une et je vais lui être fidèle.

TÉMOINS : Deux témoins sont nécessaires. Doivent être âgés de 19 ans ou plus. Doivent être aptes à comprendre, physiquement présent, en usage complet de ses facultés (ne pas être perdu, NE pas en état d'ébriété). Les témoins peuvent être catholiques ou non.

EXAMEN MÉDICAL : Il n'est pas obligatoire au Nouveau-Brunswick, mais nous le recommandons fortement. C'est autre manière que les couples peuvent mieux se connaître. Nous sommes aussi tenus en conscience de dévoiler à l'autre tout manque de santé majeur.

SACREMENT DU PARDON : Le prêtre vous offrira le Sacrement du Pardon lors de la pratique. C'est pour les couples une occasion de commencer une vie nouvelle avec Jésus-Christ. C'est aussi parce que le couple ne reçoit pas le sacrement ni de grâce s'il n'est pas en état de grâce. S'il y a quelque temps que vous n'avez pas reçu le Sacrement du Pardon, je vous le conseille fortement.

CONCLUSION : Difficile ? Idéal ? Utopique ? Peut-être, mais c'est la raison pour laquelle le Seigneur a élevé le mariage de rang humain au rang de sacrement. Le Sacrement est une grâce qui donne force – aide à devenir témoins – signes de l'Amour du Christ pour tous les humains.

